



COFFRAGE
& ÉTAIEMENT
LOCATION
VENTE
MONTAGE



ESCAPPLUS

PLATEFORMES & ACCÈS

INFORMATIONS

Ce document s'adresse à toute personne amenée à travailler avec le produit Altrad Coffrage & Etaisement décrit et contient des renseignements relatifs au montage et à l'utilisation du système, conformes aux directives. Toutes les personnes qui travaillent avec ces différents produits doivent connaître parfaitement le contenu de ces documents et leurs informations relatives à la sécurité.

L'utilisation de nos produits est soumise au respect des lois et prescriptions, dans leur version actuelle, en France. Les consignes de sécurité et indications de charges doivent être strictement respectées.

Le présent document peut également servir d'instructions de montage et d'utilisation applicables en général ou être intégré à des instructions de montage et d'utilisation spécifiques à un chantier.

Altrad Coffrage & Etaisement se réserve le droit de procéder à toutes modifications dans un but d'optimisation technique. Sous réserve d'erreurs, de fautes d'écriture et d'impression.



Édition : novembre 2023
Altrad Coffrage & Etaisement
contact@altrad-coffrage.com
www.altrad-coffrage.com

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	4
Caractéristiques.....	4
Règlementation.....	5
Conseils de montage.....	6
CATALOGUE DES ÉLÉMENTS	8
Nomenclature.....	8
Éléments.....	9
MODE OPÉRATOIRE	12
Montage d'un module.....	12
Assemblage des modules.....	15
Amarrages.....	16
Entrées.....	17
Sorties.....	18
Sortie hauteur suivant hauteur de dalles.....	19
Multi entrées & sorties assemblées.....	20
STOCKAGE	21
Stockage des modules.....	21
Utilisation des modules de stockage.....	22

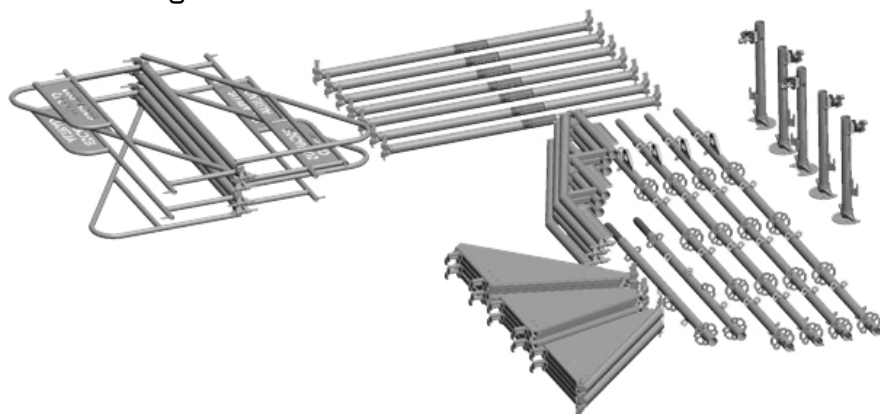
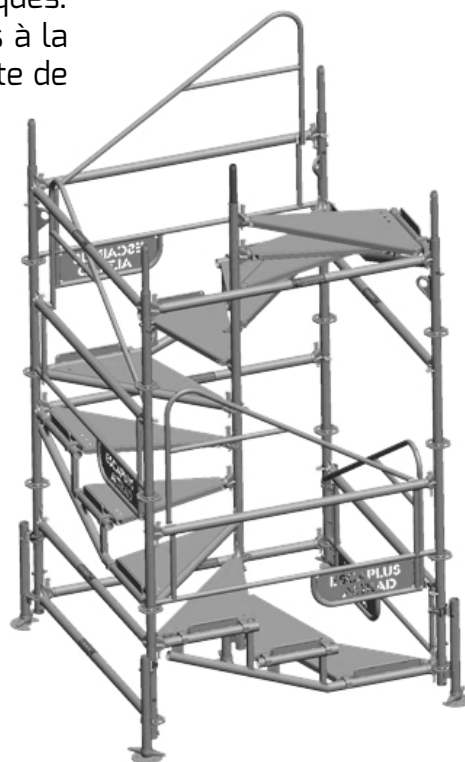
PRÉSENTATION

Caractéristiques

Escalier de chantier tournant à faible encombrement

L'ESCAPLUS est composé de modules standards identiques. Ces modules standards sont montés au sol. Puis ils sont levés à la grue afin d'être superposés les uns sur les autres, dans la limite de 10 modules superposés (soit 24m de haut).

- L' ESCAPLUS est peu encombrant avec des dimensions de 1.50m x 1.50m entraxe poteaux, et 1. 75m x 1. 75m hors tout.
- La hauteur du module est de 2.40m utile et 3.1 0m hors tout.
- Chaque module est entièrement démontable (rangement en châssis), et les pièces qui le composent sont peu encombrantes et légères. Toutes les pièces ont un poids inférieure à 14kg.
- Un module ESCAPLUS de 2.40m de haut à un poids de 350Kg.

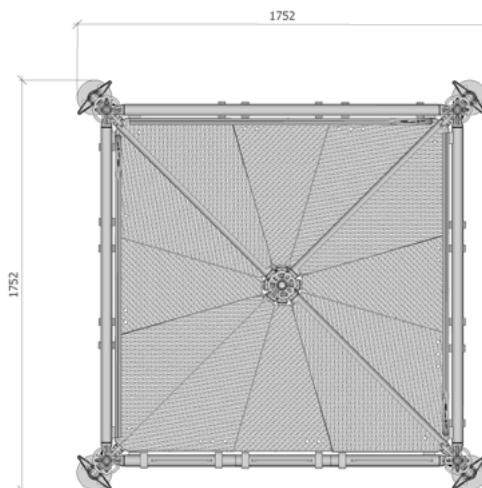


Escalier à sortie latérale

Il est possible d'orienter l'ESCAPLUS par tranche de 90° afin d'avoir une marche en face de la dalle à desservir. Chaque quart augmente le niveau de sortie de 0.60m.

Conforme à la norme NF P 93-521 - tours d'accès de chantier à échelles à marches ou escaliers.

- La structure est dimensionnée pour résister à une charge d'exploitation de 10 personnes au maximum soit 1000 daN.
- Les marches résistent à une charge répartie de 200daN/m²
- Les marches résistent à une charge ponctuelle de 360 daN.



Règlementation

Extraits de la réglementation en vigueur concernant la mise en oeuvre et l'utilisation des échafaudages en France.**Décret du 1er septembre 2004**

Obligation de compétence et de formation (article R4323-69)

« Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées ».

Obligation d'utilisation de notice et d'élaboration de notes de calcul (article R4323-70).

« La personne qui dirige le montage, le démontage ou la modification d'un échafaudage et les travailleurs qui y participent doivent disposer de la notice du fabricant ou du plan de montage et de démontage, notamment de toutes les instructions qu'ils peuvent comporter ».

Lorsque le montage de l'échafaudage correspond à celui prévu par la notice du fabricant, il doit être effectué conformément à la note de calcul à laquelle renvoie cette notice.

Lorsque cette note de calcul n'est pas disponible ou que les configurations structurelles envisagées ne sont pas prévues par celle-ci, un calcul de résistance et de stabilité doit être réalisé par une personne compétente.

Lorsque la configuration envisagée de l'échafaudage ne correspond pas à un montage prévu par la notice, un plan de montage d'utilisation et de démontage doit être établi, par une personne compétente.

Ces documents doivent être conservés sur le lieu de travail.

Interdiction de mélanger des éléments non compatibles (article R4323-72)

« Les assemblages doivent être réalisés de manière sûre, à l'aide d'éléments compatibles d'une même origine et dans les conditions pour lesquelles ils ont été testés ».

Arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages.

Cet arrêté engage la responsabilité du chef d'entreprise dont le personnel utilise l'échafaudage.

Il définit également les examens susceptibles de faire partie des vérifications. (article 3):

- examen d'adéquation
- examen de montage et d'installation
- examen de l'état de conservation

Ces trois examens sont effectués avant une mise ou une remise en service (article 4)

L'arrêté prévoit en outre une vérification journalière et une vérification trimestrielle (articles 5 et 6).

Circulaire DRT 2005 / 8 du 27 juin 2005

La circulaire précise que «[. ..] Les vérifications portent sur l'ensemble de l'échafaudage, y compris ses accès (ex: tours d'accès). »

Conseils de montage

Notice de montage

Suivre scrupuleusement ses préconisations. La notice est à conserver sur le chantier.

Compétence du personnel

«Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées». (Décret du 1er septembre 2004 article R4323-69)

Équipements de protection individuelle

Casque, chaussures de sécurité, gants, lunettes. (Liste non limitative, suivant les conditions particulières du travail).

Vérification du matériel

Avant le montage vérifier tout le matériel.

Éliminer toutes les pièces éventuellement endommagées (pièces tordues, etc ...) et les matériels d'une autre marque pour éviter les mélanges. (voir ci-dessous les critères de rebut).

Critères de rebut

- Toutes les pièces dont les soudures présentent des tâches de rouille.
- Toutes les pièces déformées (poteaux, lisses, limons, marches, etc.)
- Toutes les marches avec des crochets endommagés.

Outils

Niveau, clé de 22 mm, marteau, etc.

Lignes électriques proches

Procédure spéciale de sécurité à mettre en place.

Points d'appui au sol

Les vérifier en fonction de la descente de charge par poteau. Appuyer les socles à vérin sur des assises solides. Sur une nature de sol meuble (terre, bitume) poser les socles sur des cales madrier (réf AMX1). Pas de calage sur un vide, sur une plaque d'égout, sur une trappe de service, ou sur un corps creux. Ne pas faire un empilage vertical excessif de cales.

Vérification du niveau

Vérification à l'implantation et avant chaque amarrage. Une implantation rigoureuse garantit la stabilité, et assure ensuite un montage et un démontage aisé.

Amarrages

Respecter le nombre et la position prévue à l'étude. En cas de modification au montage, en informer le bureau d'études pour validation.

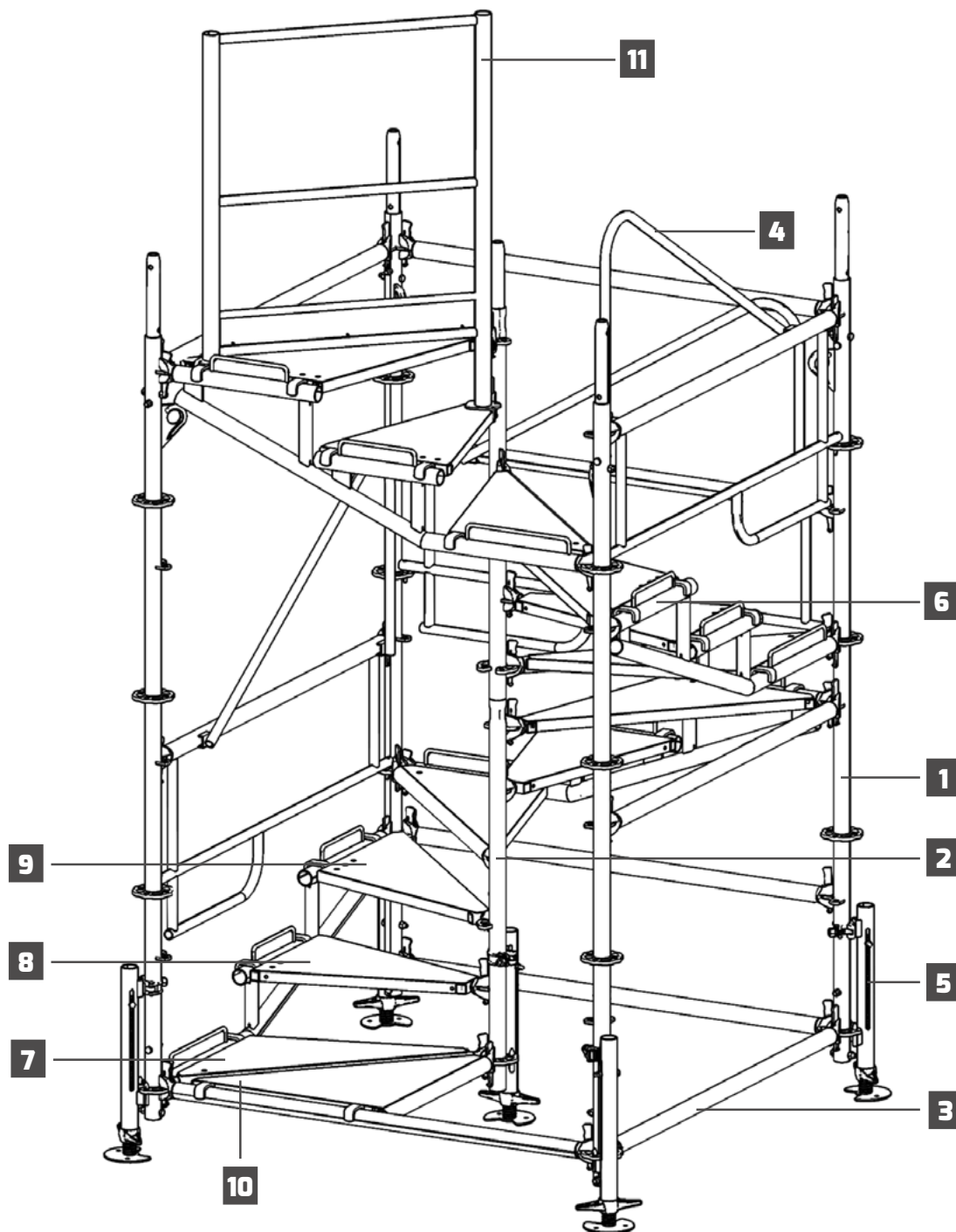
Au démontage

S'assurer que tous les amarrages sont en place avant de commencer et suivre l'ordre de démontage.








CATALOGUE DES ÉLÉMENTS

Nomenclature



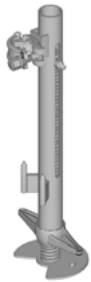


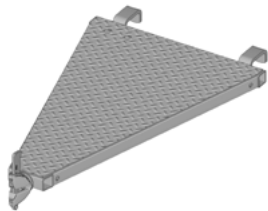
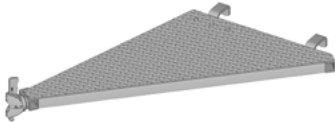
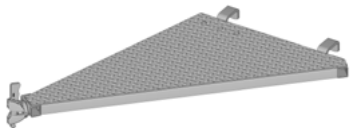
- | | |
|--|---|
| 1 Poteau (x4 par module standard) | 7 Marche numéro 1 (x4 par module standard) |
| 2 Poteau central (x2 par module standard) | 8 Marche numéro 2 (x4 par module standard) |
| 3 Lisse métrique de 1.5m (x7 par module standard) | 9 Marche numéro 3 (x4 par module standard) |
| 4 Main courante (x4 par module standard) | 10 Marche palière (x1 hors module standard) |
| 5 Socle déporté imperdable (x5 par module standard) | 11 Garde-corps supérieur (x1 hors module standard) |
| 6 Limon (x4 par module standard) | |







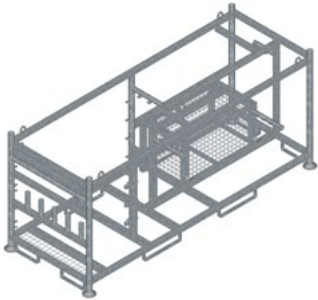
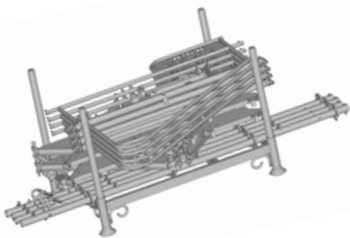
Eléments

Ref. prod.	Poids (Kg)	Caractéristiques	Eléments
338-0240A	350	<p>MODULE STANDARD DE 2.4M Dimensions : 150 x 150 cm</p> <p>Comprend tous les éléments nécessaires à la réalisation d'un module ESCAPLUS de 2.4m de haut. (Comprends également la marche palière et le garde-corps supérieur).</p> <p><i>Voir la nomenclature ci-contre à gauche pour la composition.</i></p>	
338-C240A	13.5	<p>POTEAU (X4 PAR MODULE STANDARD) Dimensions base : 240 cm Tube : Ø48.3 x 3.2 mm Rosaces : soudées tous les 60 cm</p> <p>Anneau de levage homologué solidaire du poteau pour le grutage (2T par anneaux). Manchon amovible pour transmission des forces de traction lors du levage.</p>	
338-C400A	5.5	<p>POTEAU CENTRAL (X2 PAR MODULE STANDARD) Dimensions base : 120 cm Tube : Ø48.3 x 2.9 mm</p> <p>Plaquettes soudées tous les 20 cm pour fixation des marches.</p>	
338-C420A	5.4	<p>LISSE MÉTRIQUE (X7 PAR MODULE STANDARD) Dimensions base : 150 cm Tube : Ø48.3 x 3.2mm</p> <p>Têtes à clavette soudées aux extrémités.</p>	
338-C550A	12.8	<p>MAIN COURANTE (X4 PAR MODULE STANDARD) Dimensions base : 150 cm</p> <p>Permet d'assurer la sécurité des utilisateurs. Têtes à clavette soudées aux extrémités. La main courante se situe 1 m au dessus des nez de marches.</p>	

PLATEFORMES & ACCÈS

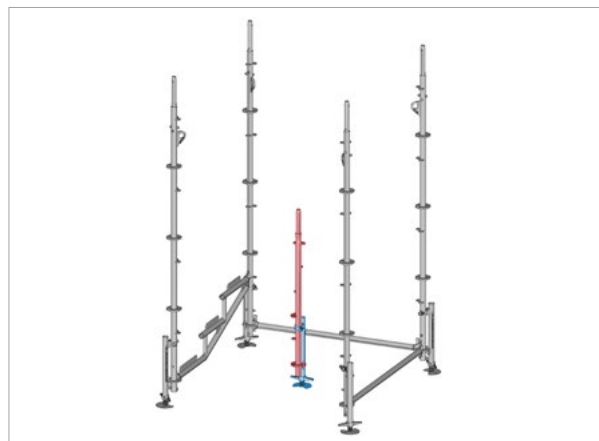
Accès · ESCAPLUS

Ref. prod.	Poids (Kg)	Caractéristiques	Éléments
338-C405A	6.8	<p>SOCLE DÉPORTÉ IMPERDABLE (X5 PAR MODULE STANDARD) Dimensions base : 20 cm</p> <p>Le socle déporté permet la superposition des modules. La mise en place est assurée par la griffe et le serrage par le collier solidaire. La découpe du socle permet de guider les poteaux lors de la superposition des modules.</p>	
338-C520A	9.5	<p>LIMON (X4 PAR MODULE STANDARD) Dimensions base : 150 cm</p> <p>Têtes à clavette soudées aux extrémités. Permet de supporter les marches.</p>	
338-C101A	11.3	<p>MARCHE NUMÉRO 1 (X4 PAR MODULE STANDARD)</p> <p>Identification par un trou percé dans la tôle. Fixation par 2 têtes à clavette sur les poteaux et crochet sur le limon.</p>	
338-C102A	10.2	<p>MARCHE NUMÉRO 2 (X4 PAR MODULE STANDARD)</p> <p>Identification par deux trous percés dans la tôle. Fixation par tête à clavette dans le poteaux central, et par deux crochets sur le limon.</p>	
338-C103A	9.5	<p>MARCHE NUMÉRO 3 (X4 PAR MODULE STANDARD)</p> <p>Identification par trois trous percés dans la tôle. Fixation par tête à clavette dans le poteaux central, et par deux crochets sur le limon.</p>	
338-C110A	11.0	<p>MARCHE PALIÈRE</p> <p>Fixation par tête à clavette et par crochets sur lisse. Permet d'élargir le palier d'entrée.</p>	

Ref. prod.	Poids (Kg)	Caractéristiques	Éléments
338-C560A	13.0	<p>GARDE-CORPS SUPÉRIEUR Dimensions base : 100 cm</p> <p>Le garde-corps supérieur permet de fermer l'escalier. Il se place du centre de l'escalier vers un angle et ce à n'importe quel niveau. Il empêche ainsi l'accès aux niveaux supérieurs.</p>	
338-C604 338-C611	2.0 3.9	<p>TUBE D'AMARRAGE Ø48,3 Dimensions base : 40 cm Dimensions base : 110 cm</p> <p>Acier galvanisé, crochet coudé pour anneau Ø 16mm. Fixation aux montants avec des colliers ou demi-colliers.</p>	
338-C620 338-C621	1.15 1.29	<p>DEMI-COLLIER FIXE & ORIENTABLE</p> <p>Avec tête Métrix, pour relier des tubes Ø48.3mm aux rosaces des montants, modèle fixe & orientable.</p>	  <p>Fixe Orientable</p>
152-0149 152-0249	1.1 1.2	<p>COLLIER FIXE & ORIENTABLE</p> <p>Permet de relier des tubes Ø48.3mm entre eux , modèle fixe et orientable.</p>	  <p>Fixe Orientable</p>
338-9001A	174.0	<p>CHÂSSIS DE RANGEMENT Dimensions base : 280 x 100 cm</p> <p>Permet le stockage d'un module courant complet ainsi que la marche palière, le garde-corps supérieur, les cales et 2 ancrages. Les pièces se fixent à l'intérieur sans matériel et sont accessibles dans l'ordre de montage. Acier galvanisé. Levage à la grue. Déplacement au transpalette et chariot élévateur.</p>	
-	36.0	<p>CHÂSSIS DÉMONTABLE POUR STRUCTURE Dimensions base : 138 X 96 cm</p> <p>Permet le stockage d'un module courant complet. Stockage d'un module. Levage à la grue Déplacement au transpalette et chariot élévateur.</p>	

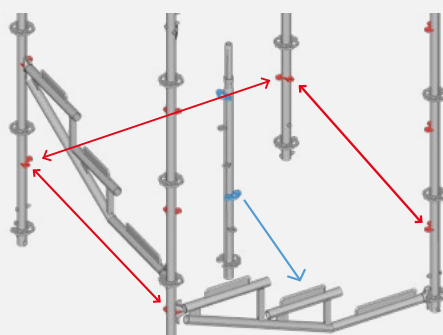
MODE OPÉRATOIRE

Montage d'un module

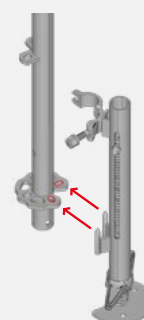


1 Réalisation de la **base carrée** de 1.5m x 1.5m avec les poteaux, deux lisses de 1.5m, un limon et quatre socles déportés. Le **soCLE** se place dans la découpe de la rosace, et ses griffes se logent dans les petits trous (voir ci-contre). Ensuite, serrer le collier autour du poteau.

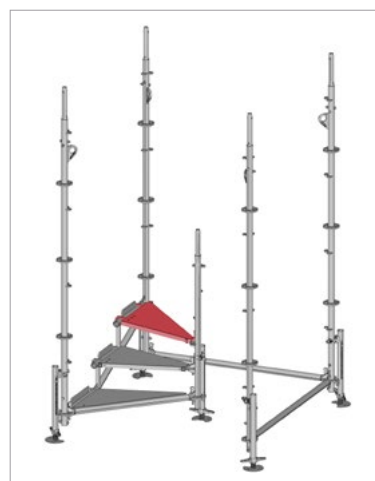
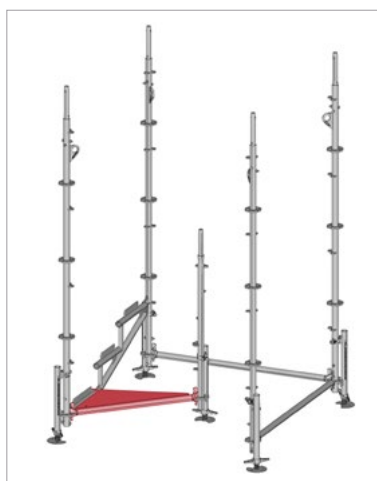
2 Mise en place d'un socle déporté sur le poteau central. Voir ci-dessous pour le montage du socle déporté.



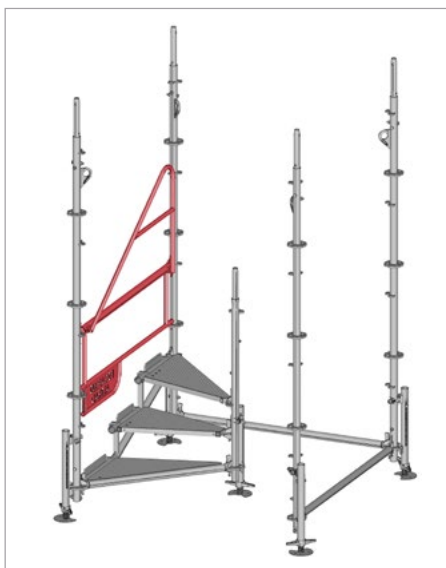
Les languettes des poteaux extérieurs (en rouge), se font face pour former un carré. Les quarts de rosaces du poteau central (en bleu) font face aux limons.



Montage du socle déporté



3 4 5 Fixation des marches. La première marche est repérée par un trou, la deuxième par 2 trous et la troisième par 3 trous. Vérifier le niveau et l'ajuster au besoin en dévêrinant les socles.



- 6** Mise en place de la main courante. Insérer les griffes du bas, puis les têtes à clavettes.



- 7** Installation du deuxième limon.



- 8** Montage des trois marches (identique aux étapes 3, 4 et 5).



- 9** Mise en place de la main courante. Insérer les griffes du bas, puis les têtes à clavettes.



- 10** Rajouter un poteau central. Pour l'orienter: placer les quarts de rosace en face des limons (voir page précédente)



- 11** Répéter le montage du limon, de la lisse, des trois marches et de la main courante.



12 Installation du dernier limon et des trois dernières marches.



13 Installer une main courante niveau 0m, ainsi que les lisses de 1,5m.

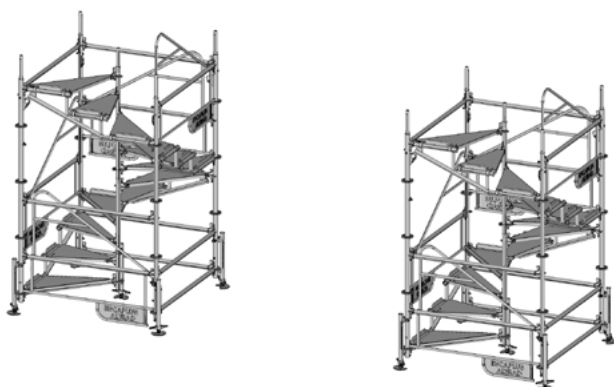


14 Vérifier le serrage des boulons des manchons amovibles sur le dessus des quatre poteaux.



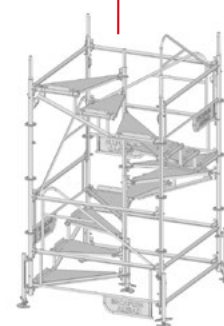
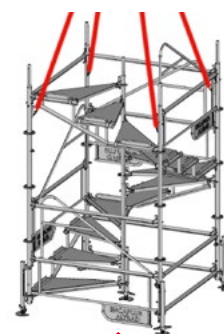
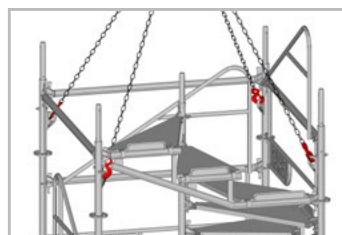
Assemblage des modules

- 1** Modules de 2.4m identiques montés au sol côte à côte.

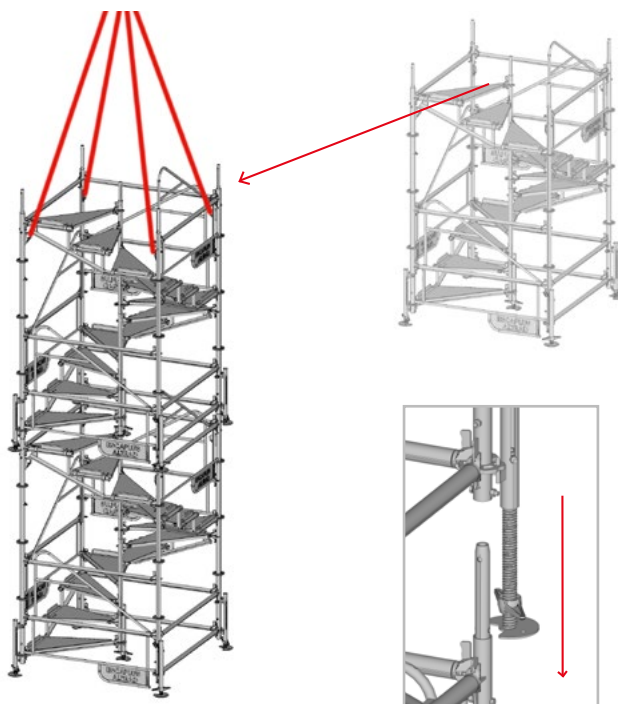


- 2** Levage d'un module. Pour les opérations de grutage, **il est important de ne lever au maximum que 4 modules superposés.** D'autre part avant de retirer les élingues, l'opérateur devra s'assurer que les amarrages sont installés.

30° max



- 3** Superposition des modules **Boulonner** les poteaux entres eux.



- 4** Amarrer la tour avant de décrocher le système de levage.



Amarrages



RAPPEL : Les amarrages ne doivent en aucun cas être démontés pendant la durée d'utilisation de la tour escalier. Amarrer la tour avant de décrocher le système de levage.

A défaut de plan, le nombre et la disposition des amarrages se fera comme indiqué ci-dessous.

Pour une hauteur inférieure ou égale à 24 m (10 modules maximum):

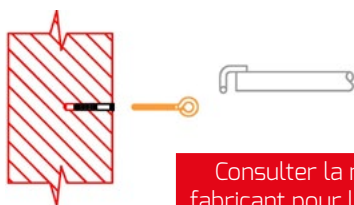
- Amarrer chaque file de montants afin de constituer des lignes d'ancrages tous les 4.8m en hauteur maximum. (Amarrages tous les 2 modules).

Pour une hauteur inférieure ou égale à 9.6 m (4 modules maximum):

- La structure de l'escalier doit être amarrée en tête.

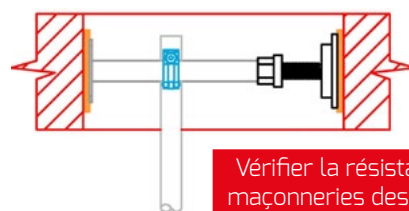
Si ces dispositions sont impossibles à respecter, faire valider par un bureau d'études les mises en place effectives.

Amarrage par pitons



Consulter la notice du fabricant pour les charges admissibles sur la cheville

Amarrage sur tableau de fenêtre



Vérifier la résistance des maçonneries des tableaux de fenêtres

Amarrage sur profilé métallique

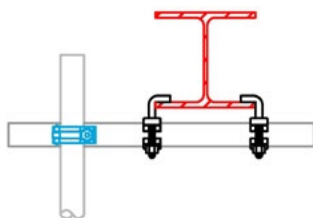


Photo A : 152-0149



Photo B : 152-0249



Photo C : 338-C623

Charges admissibles par collier :

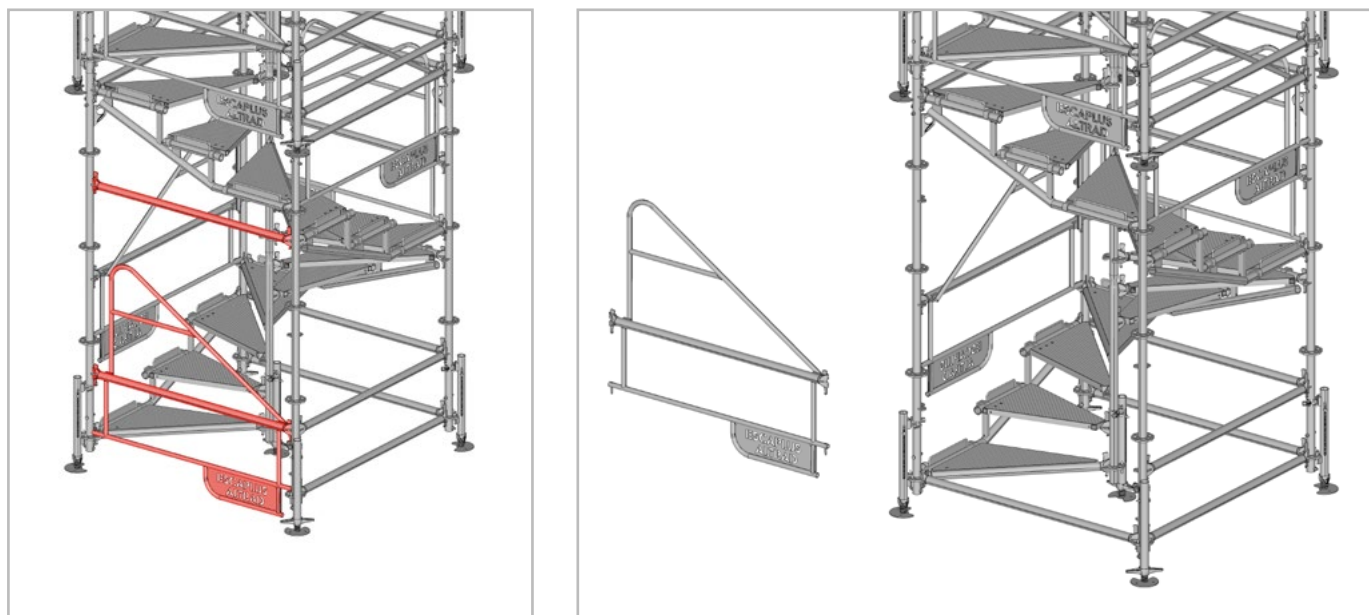
Désignation	Photo	Réf.	Classe	Charge admissible
Collier fixe	A	152-0149	BB	900 daN
Collier orientable	B	152-0249	A	900 daN
Collier pour poutre IPN	C	338-C623	B	1600daN

La valeur caractéristique est la charge maximum avec un coefficient de sécurité. * : valeur indicative pour les utilisateurs

Hypothèses de calcul

- 10 modules standards (pour la version de 24m de haut)
- 4 modules standards (pour la version de 9.6m de haut)
- Surcharge: Suivant normes NP93-521
- Zone de vent : 2
- Non recouvert

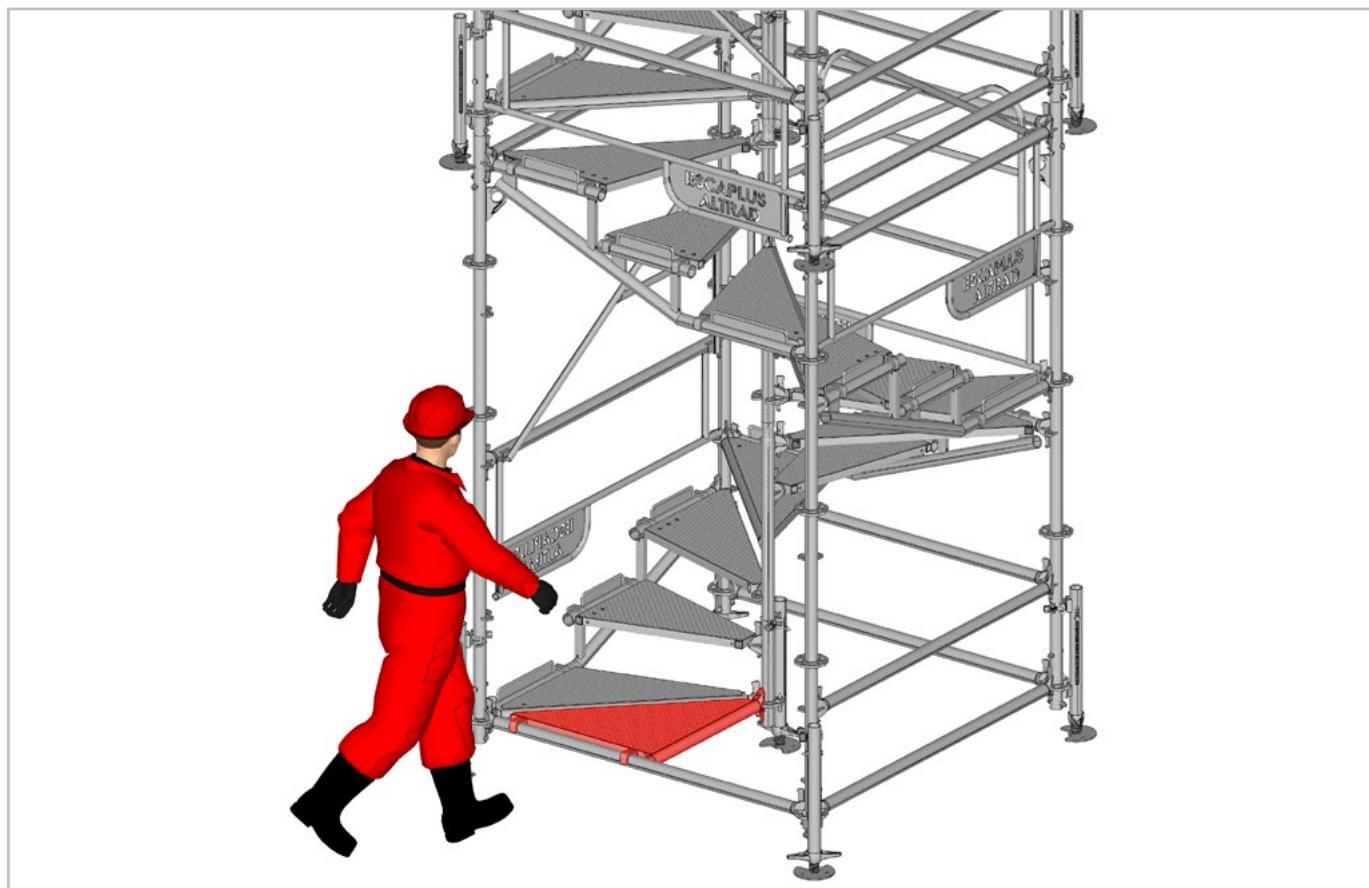
Entrées



Une fois la tour ESCAPLUS positionnée et amarrée, pour créer une entrée il faut **retirer la main-courante, et descendre la lisse de 1.50m au niveau 0m** (voir encadré ci-dessus).

Ensuite **installer la marche palière référence EHMP** (en option) pour un confort d'utilisation accru.

Les pièces retirées pour la création de l'entrée devront être remontées avant un nouveau levage à la grue.



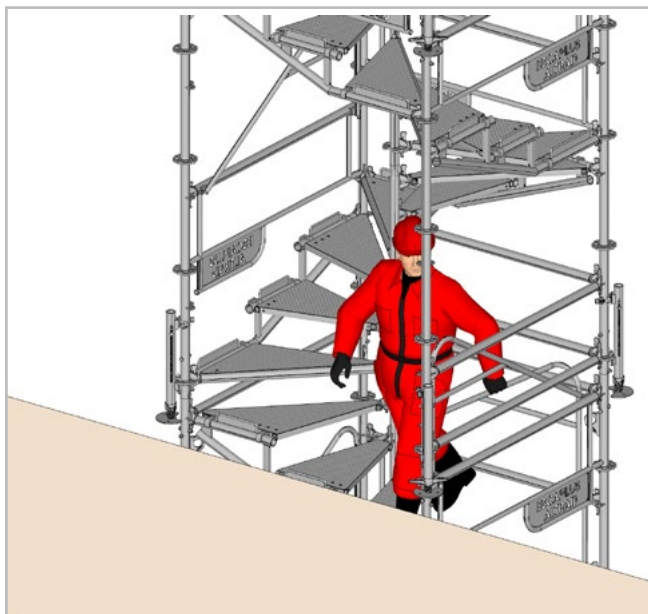
Sorties

SORTIE INTERMÉDIAIRE

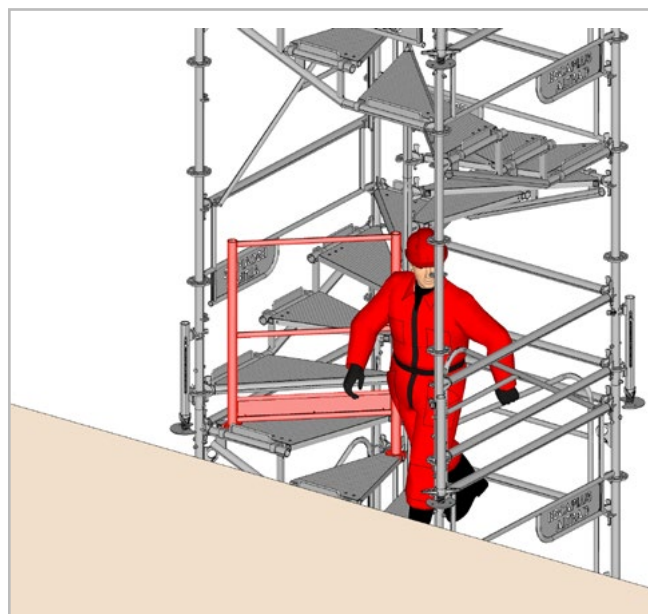
Une fois la tour ESCAPLUS positionnée et amarrée, pour réaliser une sortie avant le haut de la tour, il suffit d'**enlever la main-courante**.

Si vous souhaitez empêcher l'accès aux niveaux supérieurs, il est possible d'installer le garde-corps supérieur référence EHGCS (voir ci-dessous).

Les pièces retirées pour la création d'une sortie devront être remontées avant un nouveau levage à la grue.



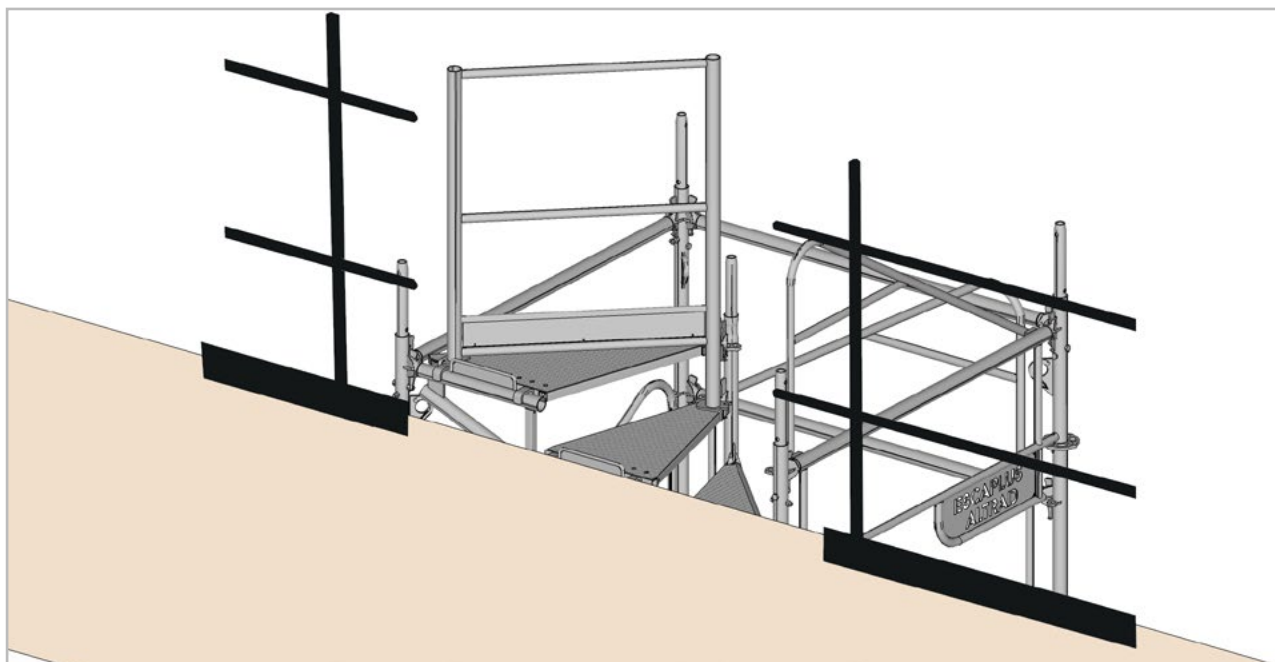
Sortie intermédiaire avec accès aux niveaux supérieurs



Sortie intermédiaire sans accès aux niveaux supérieurs

SORTIE HAUTE

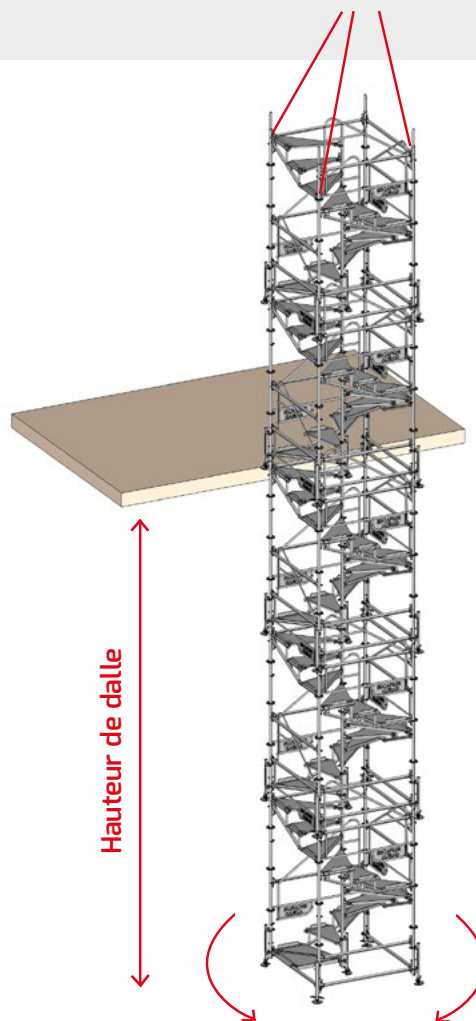
Le garde-corps supérieur (référence EHGCS) permet une sortie en sécurité au dernier niveau d'une tour. Le garde-corps supérieur n'empêche pas la superposition d'un module supplémentaire.



Sortie hauteur suivant hauteur de dalles

Afin de déterminer le nombre de modules standards nécessaires pour atteindre une hauteur de dalle, se référer au tableau ci-dessous.

Hauteur de la dalle à desservir	Nombre de modules standards
de 0.2m à 2.7m	1
de 2.6m à 5.1m	2
de 5.0m à 7.5m	3
de 7.4m à 9.9m	4
de 9.8m à 12.3m	5
de 12.2m à 14.7m	6
de 14.6m à 17.1m	7
de 17.0 m à 19.5m	8
de 19.4m à 21.9m	9
de 21.8m à 24.3m	10

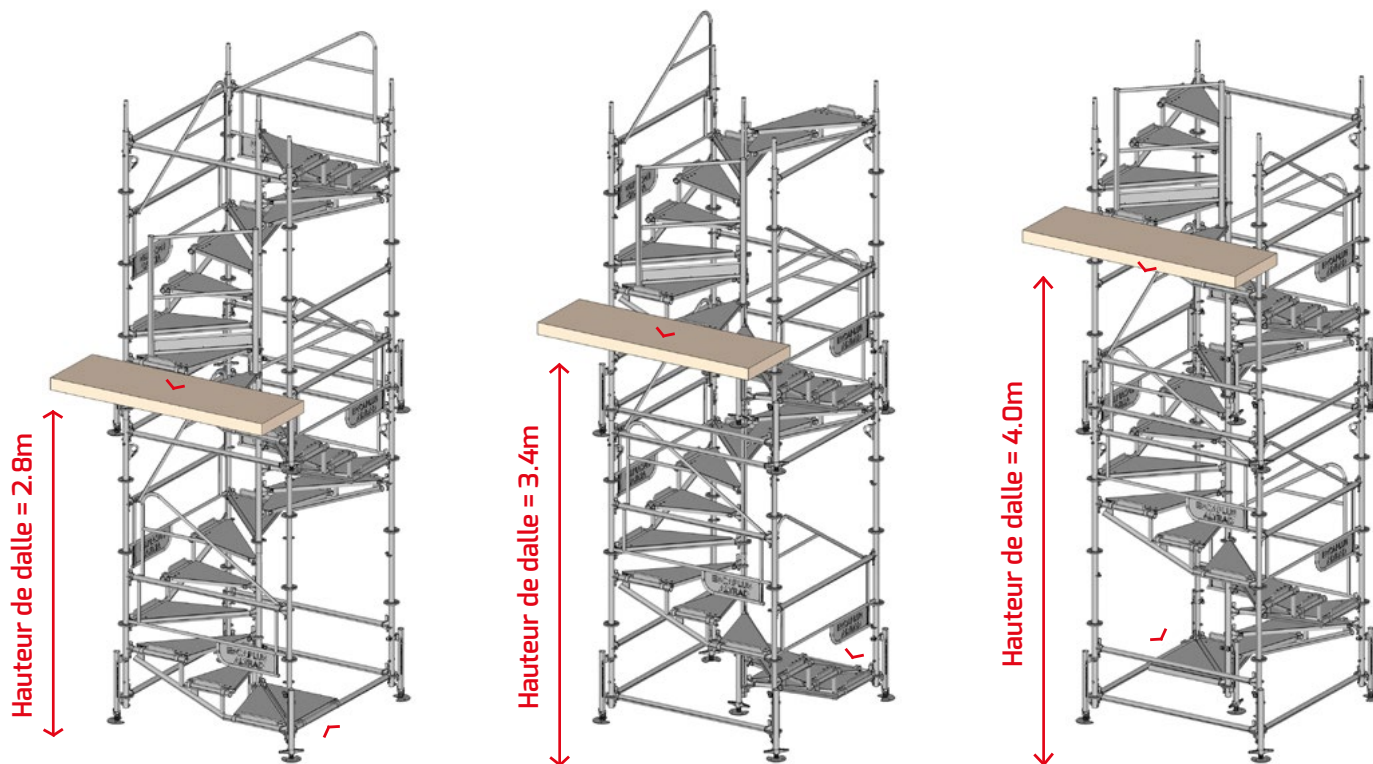


Nombre de modules	Sortie face	Hauteur de la dalle à desservir en mètre		Nombre de modules	Sortie face	Hauteur de la dalle à desservir en mètre	
		Minimum	Maximum			Minimum	Maximum
1	1	0.2	0.9	6	1	12.2	12.9
	2	0.8	1.5		2	12.8	13.5
	3	1.4	2.1		3	13.4	14.1
	4	2	2.7		4	14	14.7
2	1	2.6	3.3	7	1	14.6	15.3
	2	3.2	3.9		2	15.2	15.9
	3	3.8	4.5		3	15.8	16.5
	4	4.4	5.1		4	16.4	17.1
3	1	5	5.7	8	1	17	17.7
	2	5.6	6.3		2	17.6	18.3
	3	6.2	6.9		3	18.2	18.9
	4	6.8	7.5		4	18.8	19.5
4	1	7.4	8.1	9	1	19.4	20.1
	2	8	8.7		2	20	20.7
	3	8.6	9.3		3	20.6	21.3
	4	9.2	9.9		4	21.2	21.9
5	1	9.8	10.5	10	1	21.8	22.5
	2	10.4	11.1		2	22.4	23.1
	3	11	11.7		3	23	23.7
	4	11.6	12.3		4	23.6	24.3

PLATEFORMES & ACCÈS

Accès · ESCAPLUS

Il est possible d'orienter l'ESCAPLUS par tranche de 90° afin d'avoir une marche en face de la dalle à desservir (voir exemples ci-dessous). Chaque quart augmente le niveau de sortie de 0.60m.



Multi entrées & sorties assemblées

Les modules ESCAPLUS peuvent s'assembler afin de former des entrées et sorties au même emplacement. **Multiples unités de passages possibles.**



Sortie

Entrée

STOCKAGE

Stockage des modules

L'escalier ESCAPLUS est conditionné dans un châssis.

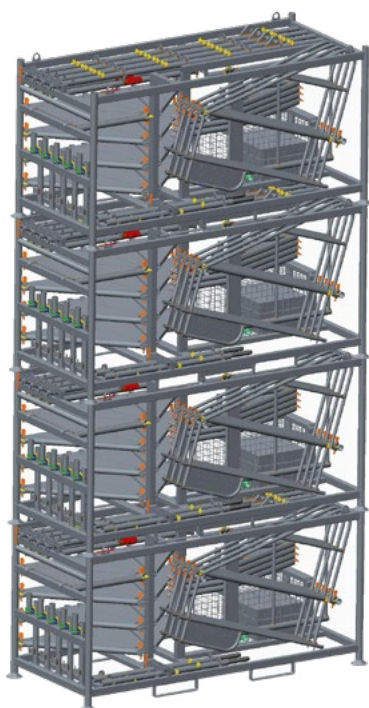
Le châssis permet le rangement du module complet auquel on ajoute la marche palière, le garde-corps supérieur et les accessoires (5 cales en bois, 2 barres d'amarrage et 2 colliers). De plus, il est pratique pour la location, il permet de vérifier rapidement la présence des pièces louées. Les pièces se fixent sans matériel et sont accessibles dans l'ordre de montage. Elles sont démontables rapidement.

Il est également équipé d'anneaux de levages homologués dont la charge admissible est de 1T par anneau.



Stockage dans un dépôt

Dans un dépôt, 4 châssis peuvent être superposés au maximum, après vérification de la nature du sol et de l'exposition au vent. Soit une tour Escapulus de 9.6m de haut.



Transport

- 16 modules dans un semi remorques
- 8 modules dans un container standard (40 pieds).
- 16 modules dans un container High cube.



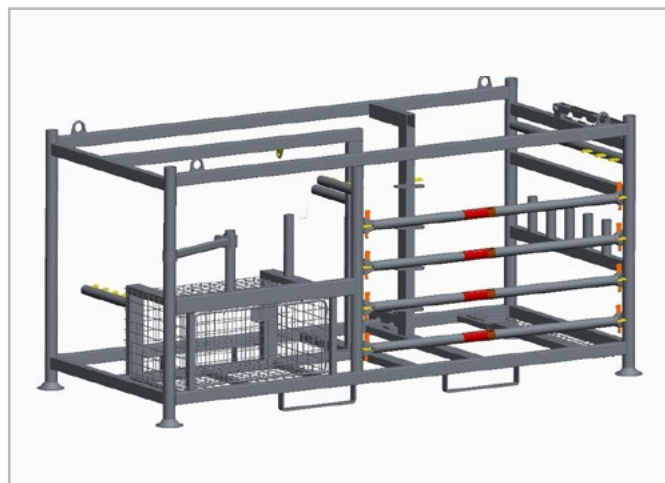
Utilisation des modules de stockage

Manutention

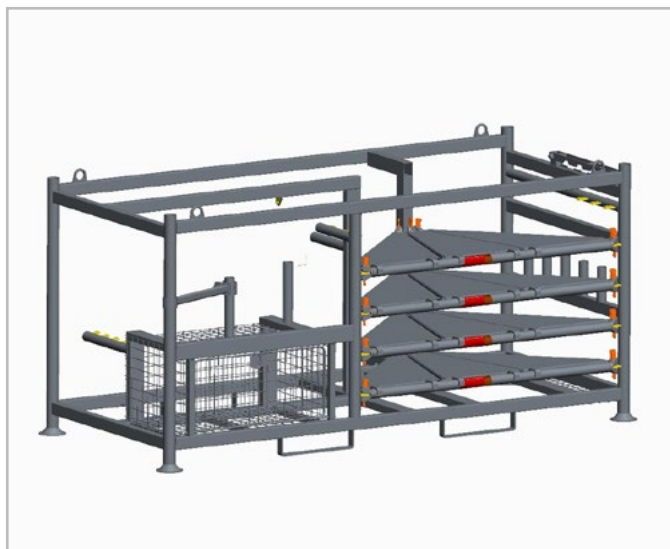


Le châssis peut être transporté par un transpalette, il est équipé d'un dispositif anti-déversement.

Rangement des marches et des lisses



Les 4 premières lisses se clavettent sur les pattes de fixations situés sur la face principale du châssis. Les lisses serviront d'appui pour les marches.

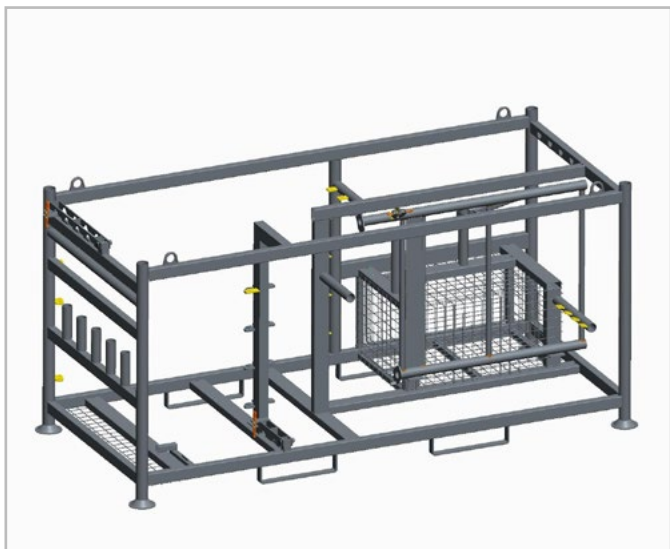


De gauche à droite on installe les marches 3, 2 et 1, qui s'appuient sur les lisses et se clavettent sur l'autre extrémité au niveau d'un poteau central.

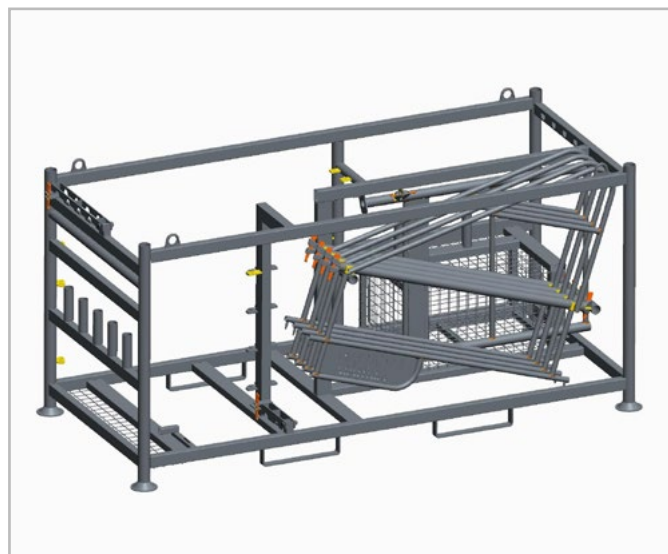


La marche palière se range de la même manière en appui sur une traverse de la face latérale. Pour finir, les 3 dernières lisses s'installent aux fixations prévues à cet effet, au-dessus des dernières marches.

Garde-corps supérieur et Main courantes

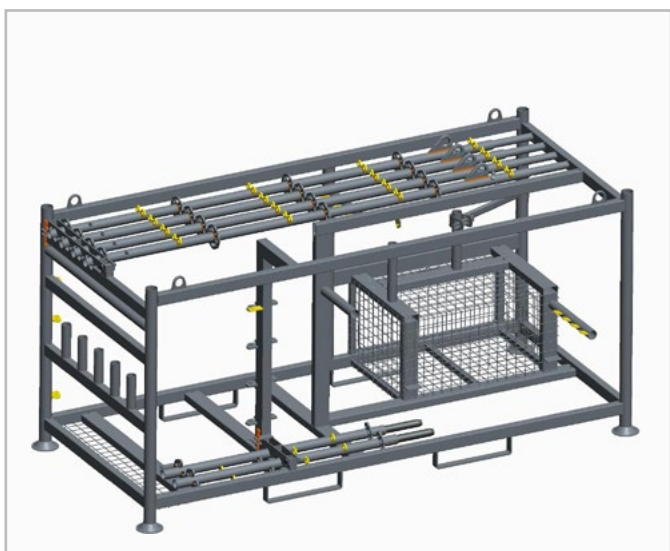


On range en premier le GC supérieur. Il se clavette sur la patte de fixation, et repose sur deux plats.

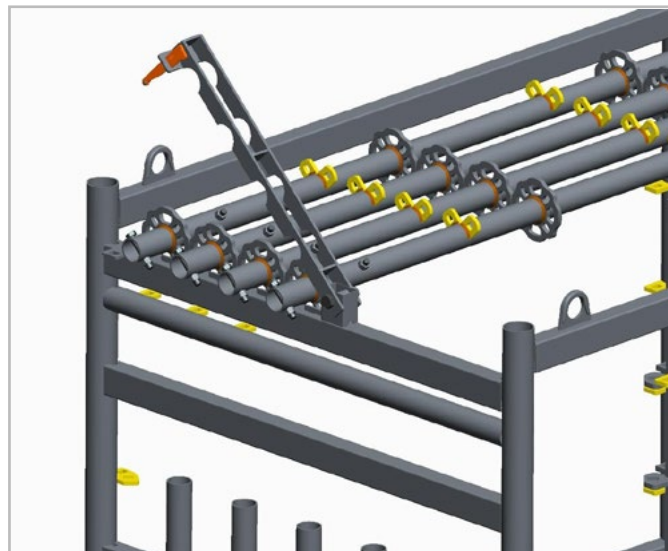


C'est seulement après que l'on range les quatre mains courantes. Elles sont clavetées et reposent sur un tube.

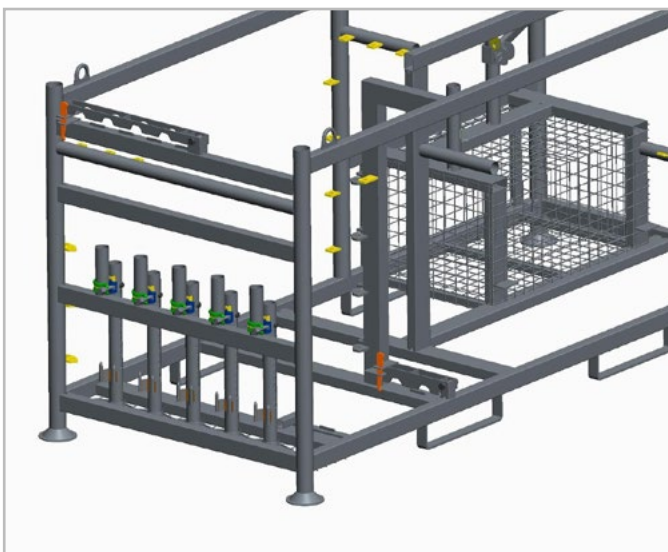
Rangement des marches et des lisses



Les poteaux 2.4m et les poteaux centraux se rangent de la même manière. Ils sont verrouillés à l'aide d'un système pivotant, qui se bloque via une clavette.



Socles déportés imperdables



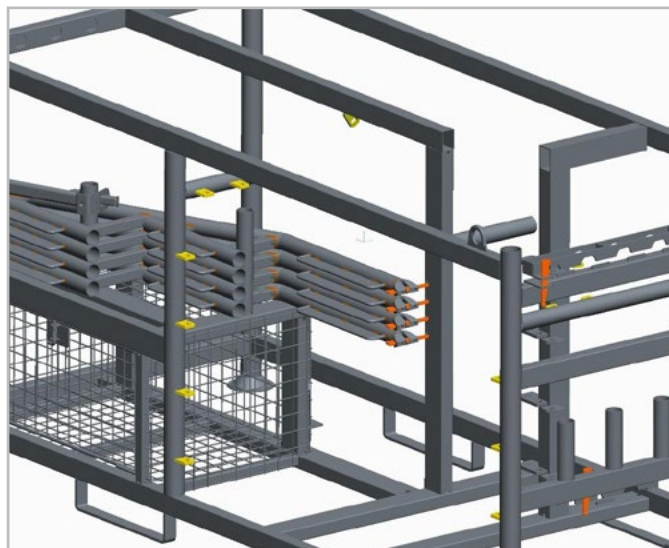
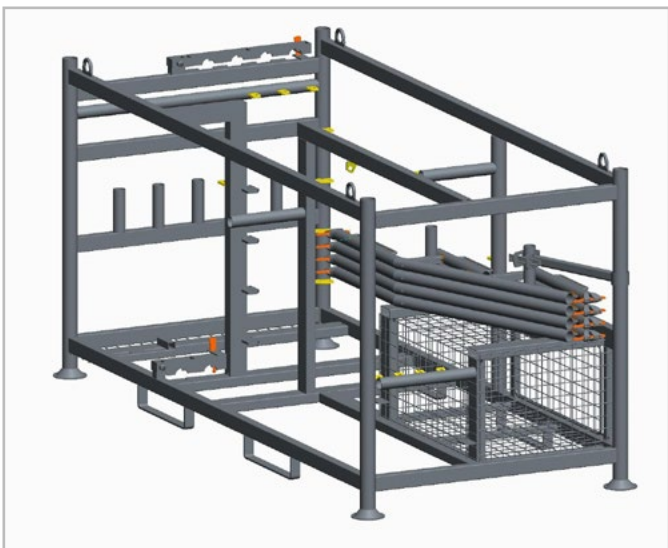
Les socles déportés s'auto fixent grâce à leurs colliers qui se verrouillent sur les 5 tubes soudés au châssis.

Accessoires : Cales, Barres d'amarrages, Colliers



Une cage grillagée a été conçu pour le rangement des accessoires. Elle est équipée d'un verrou de type pistolet à ressort, facilitant le verrouillage automatique.

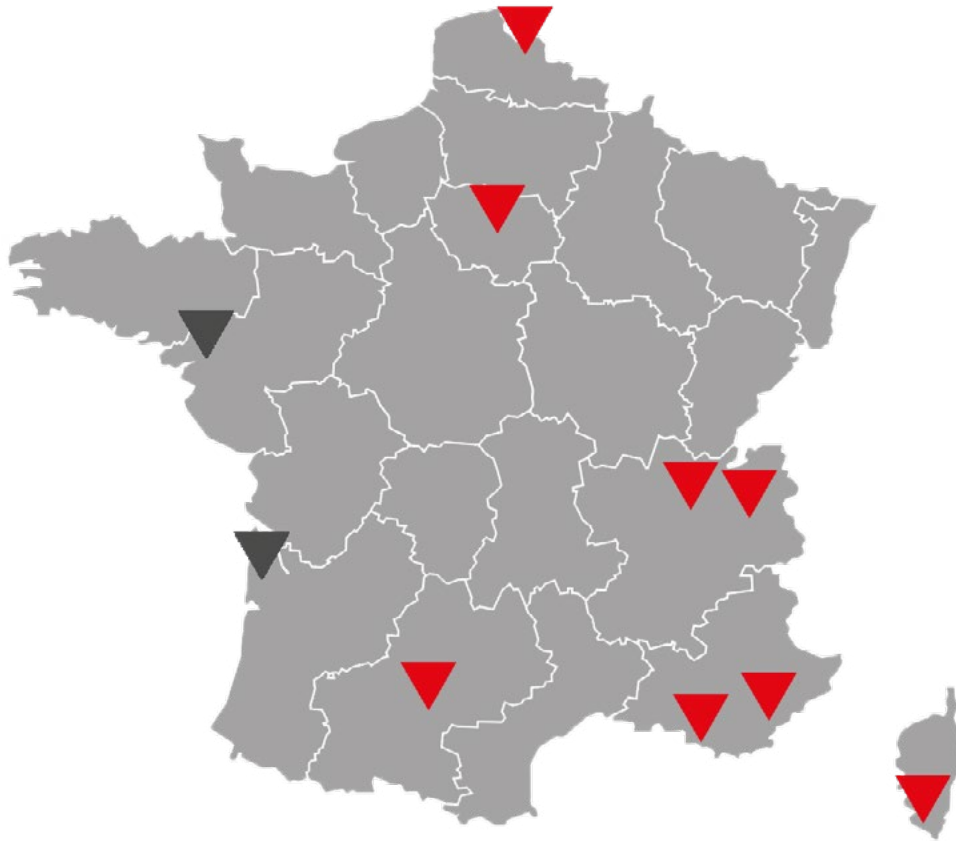
Limons



Les limons viennent se glisser sur la partie supérieure de la cage. Le verrouillage des 4 composants est rapide et efficace. L'utilisateur aura simplement à bloquer le collier à clavette sur le tube. Cela empêche tout mouvements des limons.

Remarque : le collier à clavette est relié au tube de l'angle du châssis sur lequel il peut pivoter.





COFFRAGE & ÉTAIEMENT

SIEGE SOCIAL & EXPORT

Zone D - Parc d'activités de la
Verdière II - CS 40056
13655 Velaux Cedex
04 42 10 84 10
ace.contact@altrad.com
ace.export@altrad.com
www.altrad-coffrage.com

Agence Provence-Alpes

Zone D - Parc d'activités de la
Verdière II - CS 40056
13655 Velaux Cedex
04 42 10 84 10
ace.provencealpes@altrad.com

Agence Corse

Lieu-dit Accillanaccia
20110 Propriano
06 09 74 11 46
ace.corse@altrad.com

Agence Sud Ouest

ZA Bordevielle
31790 Saint-Sauveur
05 62 79 92 40
ace.sudouest@altrad.com

Service commercial associé : Aquitaine

06 11 02 33 44
ace.aquitaine@altrad.com

Agence Rhône-Alpes

5 rue de Genève - CS 56893
69792 Saint-Priest Cedex
04 78 90 36 90
ace.rhonealpes@altrad.com

Agence Savoie-Isère

175 chemin de la Saint Martin
73190 Saint-Baldoph
04 79 28 28 00
ace.savoieisere@altrad.com

Agence Nord Normandie

ZA des Ansereuilles
59136 Wavrin
Tél : 03 20 54 87 44
ace.nordnormandie@altrad.com

Agence Région Parisienne

ZI Butte aux Grés
91290 Arpajon Cedex
Tél : 01 69 17 15 15
ace.regionparisienne@altrad.com

Service commercial associé : Ouest Atlantique

06 11 02 31 53
ace.ouestatlantique@altrad.com



ÉCHAFAUDAGES

accueil.altrad-paca@altrad.com
www.altrad-coffrage.com/altrad-paca.com

Agence de Nice (Mougins)

646 Chemin du Ferrandou
06250 Mougins
04 93 69 22 44

Agence de Marseille (Velaux)

Zone D - Parc d'activités de la
Verdière II - CS 40056
13655 Velaux Cedex
04 42 10 84 25